FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT

(INTERNATIONALE KLIMASCHUTZINITIATIVE FUND - FONDS IKI)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds Initiative internationale pour le climat (*Internationale Klimaschutzinitiative Fund* dans sa dénomination originale en allemand ou Fonds IKI) accorde des aides non remboursables à l'appui de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans les pays en développement.

Le fonds, qui soutient les secteurs public et privé, a vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre en favorisant de nouveaux types d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et les technologies bas carbone. Il cherche également à réduire les risques que représentent les changements climatiques pour l'agriculture, la biodiversité, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'énergie, les transports, les zones côtières et les cours d'eau.

Au niveau macro, le fonds fiduciaire mène des activités destinées à rendre les systèmes financiers plus écologiques afin que les banques centrales et les institutions financières puissent mieux tenir compte des risques liés au climat et utiliser les mesures réglementaires à leur disposition.

Le Fonds IKI vise à contribuer à réduire les émissions et à rendre les pays moins vulnérables aux dommages causés par les changements climatiques. Pour ce faire, il offre une assistance technique et fournit des outils et des moyens financiers dans les pays en développement :

- les subventions à l'investissement contribuent à réduire le montant des coûts de financement pour les bénéficiaires. Elles peuvent être combinées à des investissements de la BEI dans des solutions fondées sur les énergies renouvelables, telles que les panneaux solaires, l'énergie de biomasse et les pompes à chaleur géothermiques;
- l'assistance technique comprend un soutien à la préparation et à la mise en œuvre des investissements, ainsi que des services de conseil pour les banques centrales et les institutions financières des pays admissibles ;
- les **instruments financiers** peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements.

Les outils financiers et les dispositifs de prise en charge du risque du Fonds IKI aident à mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'investisseurs privés pour soutenir des projets contribuant à l'action en faveur du climat, tels que des mesures d'efficacité énergétique ou des installations de production d'électricité de source renouvelable hors réseau.



ADMISSIBILITÉ

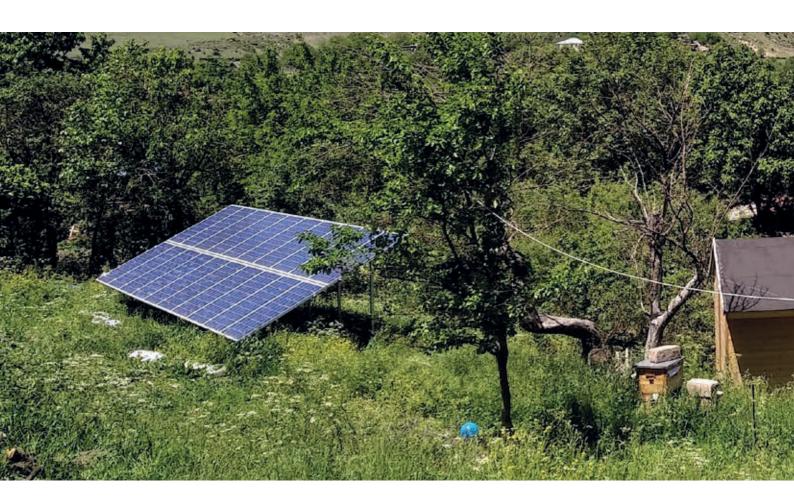
Le fonds fiduciaire soutient des projets dans les pays en développement et les économies émergentes figurant sur la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Les projets doivent également répondre aux critères d'admissibilité de la BEI en matière d'action en faveur du climat.

PROJETS MARQUANTS

 Le Fonds IKI finance le programme pour l'écologisation des systèmes financiers, qui a vocation à promouvoir des systèmes financiers à zéro émission nette et résilients face aux changements climatiques. À terme, les systèmes financiers aideront le secteur privé à mettre en œuvre des investissements liés à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale. Les bénéficiaires du programme, dont des banques centrales, des organes de surveillance et des établissements financiers, reçoivent un soutien pour améliorer leurs compétences institutionnelles et sont initiés aux bonnes pratiques de prêt liées au financement vert.

Neuf opérations d'assistance technique ont été approuvées pendant les deux premières années du programme et sont en cours de déploiement en Afrique subsaharienne, dans le voisinage oriental et dans les Balkans occidentaux.

» La banque centrale du Kenya est engagée en faveur de l'écologisation du secteur financier du pays. Une subvention d'assistance technique de 1,3 million d'euros du Fonds IKI a appuyé le développement de la taxinomie de la finance verte au Kenya. Cette taxinomie guidera le secteur bancaire dans la sélection des investissements verts, conformément aux meilleures pratiques internationales, et contribuera à accroître l'impact des investissements liés au climat pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. En outre, un soutien sur mesure est fourni par l'intermédiaire du fonds à la banque centrale et aux établissements financiers du Kenya pour les aider à élaborer des offres de finance verte et à mieux gérer le risque climatique.



- » En **Géorgie**, une subvention de 300 000 euros permettra à la banque centrale d'élaborer des scénarios tenant compte des changements climatiques et des tests de résistance, tandis qu'une subvention de 800 000 euros aidera quatre banques commerciales à intégrer les considérations liées aux risques climatiques dans leur stratégie d'entreprise.
- » Le Fonds IKI aide les banques centrales et les établissements financiers de Macédoine du Nord, d'Éthiopie, du Nigeria, du Rwanda, d'Arménie et de Géorgie à accroître la part des financements verts dans leur économie et à améliorer leurs politiques et pratiques de gestion des risques climatiques.
- Le Fonds IKI appuie la transition énergétique de l'Ukraine au moyen d'une subvention de 20 millions d'euros pour le programme de solutions en matière d'énergies renouvelables. Cette subvention soutiendra la reconstruction verte des hôpitaux, des écoles et d'autres bâtiments municipaux dans toute l'Ukraine et l'adoption des énergies renouvelables. L'initiative est déployée en synergie avec l'octroi de prêts-cadres de la BEI. Citons le programme de renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments publics en Ukraine, un prêt-cadre de la BEI de 300 millions d'euros pour des projets de rénovation thermique, et trois programmes de redressement de l'Ukraine d'un montant total de 790 millions d'euros ciblant les territoires récemment libérés.



LE FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT (IKI) EN QUELQUES POINTS

57,1 MILLIONS D'EUROS de fonds versés par les donateurs

18 MILLIONS D'EUROS de fonds des donateurs affectés à des opérations

255 MILLIONS D'EUROS Total attendu des investissements mobilisés à fin 2023 (ce montant comprend une combinaison de financements provenant d'institutions partenaires)

12 opérations

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS





NOS DONATEURS

Le fonds a été créé par la BEI en partenariat avec **l'État allemand** et a démarré ses activités en 2019.

